

# Communiqué de presse

VILLE DE VICHY

## *Le Pont Louis Blanc, un lien entre les quartiers République-Lac d'Allier, Les Bartins–Jeanne d'Arc–Beauséjour et les Ailes.*

Les travaux de reconstruction du Pont Louis-Blanc viennent de s'achever : le nouveau pont sur le Sichon, rouvert à la circulation depuis le 4 août, est inauguré ce samedi 11 septembre 2010.

L'ancien pont, devenu dangereux, était interdit aux poids lourds et réduit à une voie en circulation alternée depuis 2004. Son état, ne permettait pas une rénovation. La Ville de Vichy a donc décidé de le démolir pour en reconstruire un nouveau. Le nouveau pont, plus large de 2 mètres, fait désormais 14,50 mètres de largeur. Il offre 2 voies de circulation de 3,5 m chacune (en double sens), une piste cyclable bidirectionnelle (de 3 m de large) et des trottoirs de part et d'autre de 2,25 m de large, rendant les déplacements des automobilistes, des piétons et des cyclistes plus confortables et plus sûrs. Il relie désormais à nouveau les quartiers République-Lac d'Allier, Les Bartins–Jeanne d'Arc–Beauséjour et les Ailes.



Avant



Après

### *La reconstruction*

La reconstruction d'un pont n'est pas un long fleuve tranquille, c'est un parcours semé d'embûches : études, formalités administratives et techniques dans le cadre de la loi sur l'eau. La reconstruction a donc été menée en tenant compte des **spécificités environnementales** du lieu, notamment en matière de **protection du milieu aquatique** (le Sichon est une rivière à salmonidés) et de **prévention des risques d'inondation**. Après une étude hydraulique, la Ville a reçu, en 2009, l'autorisation de commencer les travaux en prenant les mesures nécessaires à la protection de la rivière. Les travaux ont débuté en octobre dernier par la démolition de l'ouvrage existant





et d'une partie des murs de quai. Cette phase, particulièrement délicate a imposé un travail long et méticuleux aux entreprises car il n'était pas question d'abattre simplement l'ouvrage, de précipiter les déchets de chantier dans le Sichon et de menacer la stabilité des rives.

Le chantier s'est ensuite attaqué aux fondations, malgré les intempéries du mois de janvier -réalisation de forages des micropieux (un coulis de ciment injecté dans le forage

devient une colonne « dure » de 25 cm de diamètre et de 8 à 10,50 mètres de longueur) et mise en place de 60 micropieux- puis à la reconstruction d'un pont à poutrelles enrobées. Les piles, d'abord, puis le tablier. Les poutres (23 au total), arrivées en convoi exceptionnel début mai, ont été assemblées, le tablier coffré et ferrillé et le béton coulé. En juin, les encorbellements ont été coffrés. En juillet, trottoirs et chaussée ont été créés et leur revêtement installé. Le garde corps en béton du pont et celui métallique le long du Sichon ont été remplacés par un garde-corps métallique. L'éclairage public sera prochainement renouvelé sur le pont et de part et d'autre du Sichon, jusqu'au boulevard de Lattre.



**Le coût total de l'opération, entièrement financée par la Ville de Vichy, s'élève à 1 661 774,86 € HT soit 1 987 482,73 € TTC (études et travaux).**



La maîtrise d'œuvre a été confiée à BPR Europe (à Clermont Ferrand), la mission sécurité et protection de la santé à Debost, le contrôle technique à Socotec et les travaux à CARDEM DEMOLITION (Lyon) pour la démolition de l'existant et à EUROVIA BETON (Tours) pour la reconstruction de l'ouvrage. Les travaux de réseaux et de construction des trottoirs et de la chaussée ont été effectués par Eurovia Dala (Yzeure).

## **Informations techniques**

Longueur : 26,75 m

Largeur : 14,50 m

Largeur de la chaussée : 7 m

Largeur de la piste cyclable : 3 m

Largeur de chaque trottoir : 2,25 m

Hauteur de garde-corps : 1 m (conforme à la réglementation)

23 poutres métalliques soutiennent l'ouvrage en béton

135,5 tonnes d'aciers à béton

650 m<sup>3</sup> de béton

## **Contact Presse**

**Ville de Vichy, Direction de la Communication**

Dominique Lagrange 04 70 30 17 02 d.lagrange@ville-vichy.fr  
Marie-Bénédicte Reynard 04 70 30 55 12 communication@ville-vichy.fr